

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
 - Considérant les travaux de terrassement pour suppression de branchements gaz sur trottoir et renouvellement, impasse des Mésanges à Forges-les-Eaux du 25 septembre 2023 au 06 octobre 2023.
 - Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2023-186

Objet:

Terrassement Suppression de branchements gaz sur trottoir et renouvellement Société Multi-Réseaux Du 25 septembre 2023 au 06 octobre 2023 Impasse des Mésanges

ARRETE:

Article I:

Les travaux de terrassement pour suppression de branchements gaz sur trottoir et renouvellement sont autorisés impasse des Mésanges à Forges-les-Eaux du 25 septembre 2023 au 06 octobre 2023.

Article II:

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

L'entreprise Multi-Réseaux, 18 chemin du sol, 76113 SAHURS toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

L'enrobé sera réalisé à l'identique.

Article III:

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

> Pour extrait conforme. Forges-Les-Eaux, le 08 septembre 2023

Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le: 1 3 SEP. 2023

